



L'affirmation de l'identité khmère dans le contexte de la reconstruction nationale.

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon François EGLEMME

dans le cadre de l'étude dirigée " IDENTITE ET MINORITES
ETHNOCULTURELLES "

Directeur : Monsieur Yves PLASSERAUD

Avril 2001

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

8^{ème} Promotion

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

IDENTITE ET MINORITES ETHNOCULTURELLES

Sous la direction de Monsieur Yves PLASSERAUD

L'affirmation de l'identité khmère dans le
contexte de la reconstruction nationale.

1. L'affirmation de l'identité khmère dans le contexte de la reconstruction nationale.
2. Chef de Bataillon (Terre) François EGLEMME
3. 30 mars 2001
4. Division A
5. Mémoire de géopolitique
6. Le Cambodge, pays orphelin depuis l'autogénocide khmer rouge, est à la recherche de son identité ethnoculturelle vis-à-vis des minorités allogènes vivant dans le pays et dont la présence est l'héritage du passé. Des cartes sont annexées.
7. Mots clés : Cambodge, Khmers Rouges, minorités, " résidents étrangers ", autogénocide.

SOMMAIRE

Introduction

PARTIE A : histoire et environnement géopolitique

1°Section : le contexte historique des rivalités régionales

1.1 Le peuple et la civilisation khmers (des origines à Jayavarman VII)

1.2 Le royaume khmer aiguise les appétits de ses voisins

1.3 Le protectorat français fige la situation pendant un siècle

2°Section : la conflictualité des relations régionales

2.1 De l'intervention vietnamienne à la médiation onusienne

2.2 Une situation économique précaire

2.3 Le poids des alliances isole le Cambodge

2.4 Le problème de délimitation des eaux du golfe du Siam

PARTIE B : l'identité khmère connaît-elle une éclipse ?

3°Section : la population et l'affirmation de son identité ethnoculturelle

3.1 La population

3.2 Minorités et résidents étrangers

3.3 Le ressentiment vis-à-vis des minorités, symbole des oppositions historiques

3.4 L'existence d'un sentiment national fort

4°Section : comment renouer avec son passé ?

4.1 Le système politique issu des élections de 1993 traduit les rivalités existantes depuis 1975.

4.2 Une solution pour recouvrir l'identité nationale : le jugement des Khmers Rouges ?

4.3 Quel ciment national ?

Conclusion

Annexes

Annexe 1 : Exactions commises par les Khmers Rouges en 1992-1994

Annexe 2 : Les principaux acteurs

Bibliographie

Cartographie

INTRODUCTION : QUELLE PROBLEMATIQUE ?

S'inscrivant dans le cadre du séminaire " géopolitique et minorités ethnoculturelles ", ce mémoire se doit de recouvrir une problématique propre aux deux domaines. S'agissant du Cambodge et de son douloureux passé, il doit s'agir tout à la fois de pouvoir associer la nécessité de retrouver l'identité d'un peuple au passé riche mais souffrant d'amnésie depuis 1975, à l'acceptation dans ses frontières de groupes humains jusqu'alors rejetés. C'est à ce prix que le Cambodge retrouvera sa paix et pourra sans honte tourner la page de son histoire pour se consacrer à son avenir.

La géopolitique peut se définir comme l'application de la volonté de puissance d'un Etat appliquée aux situations et aux contraintes induites de la géographie physique et humaine. La géopolitique s'applique aux conflits et recouvre l'étude des rivalités entre nations. Chaque Etat a un dispositif géopolitique conditionné par son environnement, ses ambitions et les menaces perçues. Ce dispositif représente la hiérarchisation des menaces, il en découle des priorités qui recouvrent plusieurs domaines puisque la culture, la diplomatie ou encore l'économie concourent à atteindre les objectifs fixés. C'est donc la géographie physique qui conditionne la politique étrangère des états et oriente leur développement historique.

Dans le cas du Cambodge qui sera abordé ici, c'est au travers de ces prismes qu'il convient d'étudier l'évolution historique des relations régionales.

L'identité ethnoculturelle recouvre le sentiment d'appartenance à une société, un clan, une tribu, ... chacun de ces ensembles humains développant des éléments propres à le distinguer des autres. La langue, la religion, le mode de vie ou les traditions sont autant d'éléments permettant d'identifier un groupe. Au fil du temps, ces groupes identifiés ont pu se

déplacer et s'implanter dans d'autres sociétés où ils sont parfois intégrés ou au moins reconnus comme tels.

Un état national se définit comme un Etat dominé et organisé pour et autour d'une seule nation. Dans le cas présent, c'est l'ethnie khmère qui constitue cette ossature depuis le VI^e Siècle. Cette ethnie dominante s'est progressivement étendue avant de connaître un phénomène de reflux dans ses frontières originelles qui se double de tentatives d'annexion par ses voisins. De plus, pays vaste et peu peuplé, considéré comme le grenier à riz de l'Asie du Sud-Est, le Cambodge connaît bientôt des apports de populations qui ne seront pas acceptés car n'appartenant pas à l'ethnie khmère originelle, et c'est la reconnaissance de cet état de fait qui pose problème aujourd'hui.

Ces remarques liminaires étant faites, la problématique se révèle d'elle-même puisque d'une population homogène, il convient de voir comment les minorités servent d'exutoire au ressentiment d'une ethnie dominante confrontée à la prise de conscience de son éclipse.

Pour cela, il faut tout d'abord débiter par un survol historique de la civilisation khmère afin de bien appréhender le jeu des réseaux existant et les intérêts qui se télescopent encore aujourd'hui. Puis, le caractère fataliste d'une population homogène mais orpheline sera mise en exergue afin d'en démontrer l'ambiguïté face à un problème majeur de société.

PARTIE A :
Histoire et environnement géopolitique

1°Section : Grandeur et déclin d'un empire brillant

1.1. Le peuple khmer et sa civilisation

Le Cambodge puise son origine territoriale dans le FOU NAN, nom chinois désignant le premier Etat hindouisé qui, entre le I° et le VI° siècle, de notre ère apparaît sur les bords du golfe du Siam. Cependant, dès la préhistoire, des traces de vie ont été trouvées dans le centre du pays.

Le FOU NAN aura une influence régionale à l'instigation du roi FAN CHE MAN qui, grâce à sa flotte, imposera sa suzeraineté aux pays voisins. Mais le royaume disparaîtra au début du VI° siècle, suite à une guerre civile, après s'être étendu au sud de l'actuel Laos, au sud du Vietnam, à la plaine du Mékong et à la péninsule malaise. Cette extension laissera des foyers de peuplement en dehors des frontières actuelles.

La civilisation khmère est le résultat de l'immigration indienne de la fin du IV° siècle, celle-ci ayant progressivement et profondément façonné les arts, la littérature et la société. En effet, les marchands indiens introduisirent non seulement le sanskrit comme écriture, mais également la religion. Ainsi, le brahmanisme sera religion d'état jusqu'au XII° siècle, avant d'être supplanté par le bouddhisme d'obédience Theravada (dit " du Petit Véhicule ").

Au FOU NAN succède jusqu'au IX° siècle le TCHEN LA. Cette dynastie issue du sud de l'actuel Laos, la région du Bassak, se révoltera contre la suzeraineté du FOU NAN. Entre 710 et 715, le TCHEN LA se scinde en deux entités, le TCHEN LA de la Terre (correspondant à l'actuel Laos) et le TCHEN LA d'eau, centré sur le Mékong, futur Cambodge.

Mais la construction du royaume khmer remonte au IX° siècle lorsque le roi JAYAVARMAN II (802-850) rejette la suzeraineté de Java et fonde le culte royal. L'unité du royaume du TCHEN LA d'eau sera réalisée par INDRAVARMAN (877 – 889).

Deux constantes marquent les règnes des rois qui se succèdent. D'une part, des travaux d'irrigations visent à tirer profit du Mékong et de la saison des

pluies pour développer l'agriculture, dont la riziculture qui apparaît alors de façon intensive. D'autre part, la construction de temples (en cambodgien " Phnom ") qui deviennent les symboles de la magnificence d'un roi dieu vivant au milieu des hommes. Les guerres sont nombreuses avec les royaumes voisins, le DAÏ VET à l'Est et le SIAM à l'Ouest. Des liens sont tissés avec la Chine, ce qui n'empêche pas les expéditions Cham de remonter le Mékong et de détruire Angkor Vat ,la capitale royale, en 1177.

C'est le roi JAYAVARMAN VII (1181-1218) qui met fin aux attaques extérieures et à trente années d'instabilité. A son avènement, la puissance khmère semble anéantie, mais le roi chasse les Cham, rétablit l'ordre intérieur et donne au royaume une période de gloire jamais connue auparavant. Des grands travaux sont réalisés : construction de routes, d'hôpitaux (une centaine), de temples (dont le fameux Bayon). Angkor Vat est le symbole d'une puissance retrouvée. Les arts et la danse traditionnelle, mimant la vie légendaire des divinités, retrouvent leur place dans une société policée. Les arts sont mis en avant à travers les écrits de lettrés qui, utilisant le sanskrit, sont aussi les officiers d'une administration royale en plein essor. Les danses sont toutes empreintes de douceur et de grâce. Chaque roi voulant marquer son règne par des travaux imposant autour d'Angkor Vat la capitale, les fresques qui décorent les temples retracent l'éloge de ceux qui ordonnent leur construction. Leurs prouesses et leurs mérites sont alors illustrés pour l'éternité.

Pendant cette période de stabilité propice aux arts et lettres, le bouddhisme devient, sous la poussée siamoise, la religion du royaume. Mais il s'agit d'une variante différente de celui pratiqué au Vietnam voisin qui relève du " Grand Véhicule " confucéen. Cette différence ne fera qu'entretenir une animosité latente.

La conjugaison de ces différents éléments a imprégné de douceur et de tranquillité les Cambodgiens. " La cause de la douleur universelle, c'est la soif d'exister " disait Bouddha. Cette douceur entraînera au fil des siècles

l'acceptation des épreuves car le bouddhisme étant basé sur la réincarnation, à chaque renaissance, les parts de bonheur et de malheur sont déterminées par les actes accomplis dans les vies antérieures. Cherchant à atteindre le Nirvana en découvrant la réalité de la sagesse cachée aux hommes par le voile épais de l'ignorance, le caractère khmer se façonne comme calme et soumis aux épreuves infligées.

*

* *

1.2. Le royaume khmer, victime de rivalités internes, aiguise les appétits des pays voisins.

A partir de la fin du XIII^{ème} siècle, la décadence khmère témoigne du recul de l'influence indienne et des progrès des éléments mongoïdes.

1.2.1. Pourquoi le Siam veut-il s'emparer de l'Ouest du pays ?

A son apogée au XII^{ème} siècle, le puissant empire khmer s'étend loin sur les deux rives du Golfe du Siam, incluant aussi bien l'actuel Laos que la Thaïlande d'aujourd'hui (cf carte de la péninsule indochinoise). Mais à la mort du roi Suryavarman II en 1145, une période d'instabilité de 30 ans commence, marquée en 1177 par une invasion Châm qui, après avoir remontée le Mékong, détruit la flotte khmère et s'empare d'Angkor Vât. Cette invasion marque la première faille dans l'empire et les Thaïs de la vallée du Méman s'émancipent. Les distances importantes rapportées aux moyens de l'époque et le pouvoir affaibli du roi rendent toute réaction impossible. C'est pourquoi le roi Indravarman II ne peut rien entreprendre contre cet état de fait. Dès lors, affranchis de la tutelle khmère, les Thaïs entreprennent de réaliser leur union et ils connaissent un développement rapide de leur puissance. En 1352, ils envahissent l'empire puis s'emparent d'Angkor Vât en 1420. C'est cette invasion qui entraînera l'abandon du site de l'ancienne

capitale, trop exposé, au profit de celui de Phnom Penh dans la plaine du Mékong, car celle-ci est excentrée dans un pays aux frontières redessinées depuis la perte du Méman.

Depuis leur période de soumission, les Thaïs nourrissent un sentiment de frustration à l'égard des Cambodgiens. Les campagnes se multiplient au bénéfice des Siamois. Affaibli par des intrigues de cours et des complots incessants, le roi Ang Em au XVIII^{ème} siècle abandonne sa souveraineté et fait du pays un vassal du Siam. Les appétits siamois se déplacent vers l'Est et se heurtent alors aux Vietnamiens. Tout au long des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, le pays devient le champ de bataille de ces nouvelles rivalités. Le Siam occupe les provinces de Battambang et de Siem Reap. Ces deux provinces, prolongement naturel de la plaine thaïlandaise jusqu'au Tonlé Sap, deviendront l'objet d'incessantes confrontations. En 1907, elles seront restituées au Cambodge, alors sous protectorat français. Puis, pendant la Seconde Guerre Mondiale, profitant de la défaite de juin 1940 et fort du soutien nippon, le Siam revendiquera à nouveau ces provinces. Malgré une nette victoire navale française et des combats terrestres indécis, les provinces seront à nouveau occupées par le Siam. Pendant la guerre civile de 1975 à 1991, la province devient même le théâtre de combats intra-Cambodgiens pour cause de rivalités entre les différentes factions de la résistance. Enfin, pendant l'intervention des Nations Unies en 1992-1993, il faut noter que ce sont les unités du Génie militaire thaïlandais qui vont remettre en état l'infrastructure routière depuis la frontière à Aranyapatet vers Sisophon, Battambang et Siem Reap ! Ainsi, après la mise en coupe réglée des mines de Païlin (sous contrôle Khmer Rouge) et l'exploitation intensive du bois tropical, suite à la déforestation de ses propres ressources, le Siam puis la Thaïlande continue d'entretenir une relation passionnelle avec l'Ouest du Cambodge. L'existence de cette route favorise les échanges avec la Thaïlande, permettant à des commerçants Thaïlandais de s'installer jusqu'à Battambang. Cet axe permet l'exploitation intensive des forêts de bois exotiques. Enfin, la Route 10 reliant Battambang à Païllin n'est pas

remise en état puisque les communications se font directement vers la Thaïlande !

Si les relations avec le Siam puis la Thaïlande sont empreintes d'ambitions économiques ; vis-à-vis du Vietnam celles-ci sont plus conflictuelles et se teintent de racisme et de xénophobie.

1.2.2. Pourquoi le Vietnam poursuit-il inexorablement sa poussée territoriale vers le Sud ?

Le Vietnam est continuellement attiré vers le Sud, aussi bien sous le poids de sa poussée démographique que sous le coup des invasions mongoles de Kubilay au XIII^{ème} siècle, puis des invasions chinoises.

Le Dai Viet initial, correspondant au Tonkin de notre Indochine, est le vivier d'une population laborieuse et féconde qui pousse ses frontières vers le Sud, en se heurtant au royaume du Champa qui perd ses provinces septentrionales entre 1063 et 1307. Organisé autour d'un pouvoir central fort, s'appuyant sur une classe de mandarins, une politique d'expansion est menée en direction du Sud car le pays est coincé entre la cordillère annamite et la mer de Chine. Profitant des attaques siamoises qui affaiblissent le royaume khmer à la fin du XIII^{ème} siècle, la poussée des Vietnamiens est inexorable. Avec la cour de Hué et la dynastie des Trinh, la marche vers le Sud atteint le delta du Mékong à la fin du XVII^{ème} siècle, en repoussant les Khmers.

Si les relations entre le Cambodge et la Thaïlande sont empreintes d'un certain respect, c'est bien la haine qui domine vis-à-vis du Vietnam. En effet, aux yeux des Cambodgiens habitués aux fastes de l'art khmer fait de douceur et de grâce, les Vietnamiens apparaissent comme des êtres rustres, les " Youngs "¹. De plus, la différence de religion accentue cet écart ; les Vietnamiens étant de confession bouddhiste, mais relevant du rite du

¹ terme péjoratif par lequel les Cambodgiens désignent les Vietnamiens.

“ Grand Véhicule ”. Au-delà des ces différends, c’est la poussée démographique et son corollaire, le besoin de nourriture, associée à la recherche d’une profondeur stratégique, qui entraîne ces conquêtes. Pendant la 2^e Guerre du Vietnam, c’est le passage de la piste Ho Chi Minh dans l’Est du Cambodge qui fait basculer ce dernier dans la tourmente. Après une certaine unité dans la lutte contre des gouvernements idéologiquement opposés, les rivalités ancestrales reprennent et les incidents de frontières se multiplient de 1975 à 1978, époque de l’invasion vietnamienne. Celle-ci est initialement considérée comme une délivrance de l’oppression Khmère Rouge. Mais la politique d’implantation de populations vietnamiennes au Cambodge à partir de 1985, soit par transfert, soit par démobilisation sur place de soldats faisant souche, vise à ancrer définitivement le Cambodge utile, centré sur la plaine du Mékong et le Tonlé Sap, à un Vietnam animé d’une volonté régionale. Ces populations vietnamiennes représentent 500.000 personnes, soit 5% de la population cambodgienne. Il s’agit là de la plus forte minorité allogène.

*

* *

Ainsi au gré de ce survol historique, il apparaît bien que le Cambodge, comme le montre sa géographie, est encerclé par des ennemis anciens aux ambitions non satisfaites. C’est pourquoi, toute relation entre ces trois entités ne peut se faire que sous l’angle conflictuel.

*

* *

13. Le protectorat français de 1863 fige la situation

A l’instar du Laos, le Cambodge fut ,au XIX^e siècle, sur le point d’être absorbé par le Siam et l’Empire d’Annam. Il ne dut son salut qu’à la protection de Napoléon III. Ainsi commença la colonisation française qui fut

marquée par de nombreux litiges territoriaux avec le Siam. Au départ, Paris dût céder les provinces de Battambang, Siem Reap et Sisophon que la France récupéra en 1907.

Présente depuis 1859 à Saïgon afin d'assurer la sécurité des chrétiens persécutés, la France offre son protectorat au Cambodge en 1863. En cela, elle étend son influence en Indochine. Le roi Norodom Ier accepte ce protectorat qui stipulait que le Cambodge s'interdisait toute relation avec une puissance étrangère sans accord préalable de la France. Un résident général veillerait à l'exécution du traité. La monarchie cambodgienne reste en place mais à partir de 1884 elle perd de facto toute autorité fonctionnelle. Sous le règne de Sisowath fut entrepris la mise en valeur et la modernisation du pays : construction de routes, aménagement de ports, mise en place d'infrastructures publiques. Le traité de 1907 avec le Siam rend les provinces du Nord à Phnom Penh. La restauration du site d'Angkor Vat vers 1930 contribua à raviver la fierté du peuple khmer vis-à-vis de son passé.

La 2^{ème} Guerre Mondiale eut les mêmes effets au Cambodge qu'en Indochine. L'administration française subsista à côté d'une administration japonaise de plus en plus lourde. En janvier 1941, une tentative siamoise pour reprendre les provinces du Nord, appuyée par le Japon, et en dépit d'une écrasante défaite navale siamoise à Koh Chang se solda par la cession des provinces de Battambang et de Siem Reap. En mars 1945, les Japonais placèrent sur le trône le jeune roi Norodom Sihanouk. Politicien habile, il s'employa à négocier avec la France l'indépendance du pays.

Un Cambodge neutre et indépendant naît de l'indépendance accordée le 9 novembre 1953, celle-ci fut totale à partir de la dissolution de l'Union économique et monétaire indochinoise en 1954. Sihanouk fit approuver son action par référendum puis abdique en 1955 en faveur de son père afin de fonder son propre parti, l'Angkum. Il était conscient que la survie du pays passait par sa politique étrangère. Pris en tenaille entre le Vietnam et la

Thaïlande, en butte aux pressions des grandes puissances comme les Etats-Unis, l'URSS et la Chine, qui cherchaient à consolider leurs positions dans la péninsule, Sihanouk observa une stricte neutralité. Redevenu chef de l'Etat en juin 1960 à la mort de son père, il réussit à protéger le pays pendant dix ans malgré l'intensification du conflit vietnamien et la création de sanctuaires vietminh. En 1968, le Parti Communiste Khmer commença la lutte armée.

La personnalisation du régime sihanoukiste l'affaiblissait autant que le conflit vietnamien et les pressions étrangères. Lors d'un voyage à l'étranger, un putsch destitua Sihanouk le 18 mars 1970 au profit du général Lon Nol, fidèle aux Américains. Celui-ci se lance alors dans une guerre ouverte. L'armée cambodgienne répliqua à l'invasion de quatre divisions nord-vietnamiennes en massacrant 100.000 Vietnamiens du Cambodge. L'immense majorité de la paysannerie se rallia au FUNK créé par Sihanouk depuis Pékin, et au petit Parti Communiste khmer, futur Angkar des Khmers Rouges. En dépit de l'appui aérien massif des Américains, les troupes gouvernementales sont incapables de détruire le Vietminh et la guérilla gagne du terrain.

Le 17 avril 1975, les Khmers Rouges entrent dans Phnom Penh.

L'Angkar Loeu (" l'Organisation Suprême "), le Parti Communiste khmer fondé dans les années 1950, n'avait jamais été une organisation puissante ; en 1975, il devient le grand vainqueur. Sous la direction du doctrinaire Pol Pot (Saloth Sar de son vrai nom), les Khmers Rouges isolèrent le pays qui se transforma en un gigantesque camp de travail. Sous prétexte de purifier le peuple par le travail, les villes sont vidées, les intellectuels et les fonctionnaires massacrés, les fondements de la vie millénaire khmère (danse, famille, culture) sont interdits. Cette brutalité servira de prétexte à l'invasion vietnamienne de décembre 1978.

*

* *

Ainsi, au travers de ce survol de l'Histoire du Cambodge, des constantes se dégagent.

D'une part, en externe, l'hostilité ancestrale avec le Vietnam contraste avec la rivalité bon enfant vis-à-vis de la Thaïlande. A cela se rajoute une opposition idéologique et religieuse avec les Vietnamiens.

D'autre part, en interne, l'incapacité des différents mouvements de résistance pour former un front uni face à l'agresseur vietnamien, qui se traduit aujourd'hui par le trouble de la vie politique.

Enfin, l'absence de stabilité gouvernementale interdit toute reconstruction nationale en retardant la prise en compte du traumatisme khmer rouge et ses conséquences sociologiques. En cela, le jugement des responsables Khmers Rouges est le premier pas d'une renaissance nationale.

2°Section : Au cœur d'un réseau de tensions

2.1 . De l'intervention vietnamienne à la médiation onusienne (1978-1993)

Dans les années 1970, les forces politiques du Cambodge se répartissaient en trois composantes : les neutralistes autour du roi Sihanouk, les pro-américains emmené par le Maréchal Lon Nol et les communistes, eux-mêmes partagés en deux tendances : l'une pro-chinoise, l'autre pro-vietnamienne. Ce fut la tendance pro-chinoise qui l'emporta et qui parvint à instaurer le régime des Khmers Rouges soutenu par la Chine mais aussi par la Thaïlande, cette dernière étant soucieuse de contenir la poussée vietnamienne dans la péninsule. Le régime des Khmers Rouges se lança dans une politique à la fois ultra nationaliste –revendications territoriales dans le sud du Vietnam, xénophobie- et attachée à l'application d'un communisme intégral –désurbanisation, camps de rééducation, totalitarisme.

La guerre civile entre factions et gouvernement pro-vietnamien s'intensifia de 1979 à 1991, chacun des partis se retrouvant instrumentalisé par les grandes puissances. En fait, le Cambodge se trouvait à l'intersection de trois zones d'influences : une soviétique avec sa tête de pont vietnamienne, une américaine avec la Thaïlande et une chinoise avec les maquis Khmers Rouges.

*

* *

1975 marque la fin de la seconde guerre indochinoise et voit le triomphe de l'idéologie communiste dans la péninsule. Longtemps tournés vers un ennemi idéologique commun, les vainqueurs en avaient oublié leurs querelles ancestrales ; querelles qui reviennent au premier plan comme l'attestent les incidents frontaliers fréquents dès 1975 entre le Vietnam et le Cambodge.

En 1979, on assiste à la mise en place à Phnom Penh d'un gouvernement inféodé à Hanoï. Par la suite, l'effondrement de l'Union Soviétique marque la fin de la confrontation sino-soviétique et débloque la situation, obligeant le Vietnam à entamer des discussions de paix avec la résistance nationale, sous l'égide de l'ONU.

Les accords de Paris d'octobre 1991 laissent augurer une fin heureuse pour le Cambodge meurtri, mais qu'en est-il dix ans après ?

En décembre 1978, après de multiples incidents frontaliers, les troupes vietnamiennes envahissent un Cambodge rebaptisé Kampuchea Démocratique, où l'Angkar a littéralement détruit toute organisation sociale, administrative et familiale. La politique de rédemption des foules par le travail forcé et le poids d'un endoctrinement idéologique ont entraîné famines, exécutions et éclatement de l'Etat. En trois ans, une chape de plomb a isolé le pays du reste du monde et causé la mort de un à trois millions de personnes. En cela, l'intervention vietnamienne est considérée comme une délivrance mais il s'agit en fait de la poursuite de la poussée vietnamienne vers le sud. La destruction d'une idéologie soutenue par la Chine, ennemie ancestrale, prend la forme d'une action libératrice. Mais le Vietnam, en poussant ses troupes vers la frontière thaïlandaise, ne cherche pas uniquement à conquérir le " Cambodge utile " (plaine du Mékong) mais à annihiler les Khmers Rouges.

La résistance s'organise d'abord à partir des sanctuaires Khmers Rouges le long de la frontière thaïlandaise et depuis le massif des Cardamones. Dans les camps de réfugiés, et avec l'aide de la diaspora, des résistances royalistes et nationalistes s'organisent. Le prince Norodom Sihanouk, chassé du pouvoir par Lon Nol en 1970, prend la tête du GCKD [Groupement de Coalition du Kampuchéa Démocratique] en 1982, ce mouvement veut fédérer tous les mouvements de résistance : Khmers Rouges de Khieu Samphan et Pol Pot, Nationalistes de Son Sann et Royalistes de Sihanouk. Mais les rivalités restent vivaces entre les différentes factions qui se livrent des combats visant à profiter de juteux

trafics : bois rares, pierres précieuses, aides internationales destinées aux réfugiés.

Devant cette résistance peu unie, Hanoï entreprend un vaste programme de fédéralisation du pays en installant à Phnom Penh un gouvernement national pro-vietnamien, avec à sa tête Hun Sen. De très nombreux Cambodgiens d'origine vietnamienne s'installent dans le pays ; des soldats sont démobilisés sur place et font souche. Près de 700.000 Vietnamiens émigrent entre 1979 et 1987. Mais la situation se bloque. D'une part, Moscou porte le Vietnam à bout de bras. D'autre part, Pékin soutient les Khmers Rouges. Par ailleurs, la Thaïlande se sent menacée par la présence vietnamienne à ses portes. Les combats frontaliers d'octobre 1979 autour de Lang Son sur la frontière de Chine illustrent la solidité de l'armée vietnamienne. Moscou, en soutenant Hanoï, réalise le vieux rêve russe d'accès aux mers chaudes et peut ainsi menacer le trafic maritime vital pour l'Occident.

C'est la détente liée à l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev en URSS qui modifie les relations. En décembre 1986, le 6^e Congrès du PC vietnamien change sa ligne de conduite et entame le retrait des forces stationnées au Cambodge (celles-ci passent de 180.000 à 50.000 hommes) alors que le gouvernement mis en place reste fidèle. Les changements géopolitiques poussent les grandes puissances à repenser leurs actions, mais les discussions achoppent toujours sur le problème de la place des Khmers Rouges dans le processus de réconciliation nationale. Fin 1989, ceux-ci s'emparent de Pailin et la résistance contrôle entre 5 et 10% du territoire. Fin août 1990, à New York, l'ONU donne son accord pour l'opération de restauration d'un véritable Etat. Les Khmers Rouges sont accusés de génocide.

Les Accords de Paris stipulent que l'Autorité Provisoire des l'ONU au Cambodge (APRONUC) visait au rétablissement des conditions normales de vie du pays. Pour cela, en préambule à toute élection, les réfugiés devaient rentrer au pays et les différentes factions devaient désarmer leurs forces.

Après la création d'un environnement politique neutre, les élections ont lieu au printemps 1993 et voit la victoire d'un gouvernement bicéphale de coalition. Si la nouvelle constitution rétablit la monarchie constitutionnelle avec Norodom Sihanouk à sa tête, le pouvoir revient aux deux vice-premiers ministres , Hun Sen et Norodom Ranaridh (fils de Sihanouk) pour le FUNCIPPEC. Les Khmers Rouges ont refusé de participer aux élections.

Dès lors, l'ONU se retire , estimant avoir rempli sa mission. Toutefois, les Khmers Rouges n'ont ni rendu les armes, ni participé au processus de reconstruction. Le gouvernement en place fonctionne mal et est en proie aux oppositions des partis. La corruption, la violence, l'instabilité intérieure interdisent toute reconstruction du système étatique. Les coups de force et les manipulations s'enchaînent visant à discréditer le FUNCIPPEC :

- 2.7.94 : tentative de coup d'état du prince Chakrapong ;
- 21.11.95 : expulsion du prince Siridudh pour complicité de tentative d'assassinat à l'encontre de Hun Sen ;
- 5.7.97 : exode forcé de partisans de Ranaridh suite à une nouvelle tentative de coup d'état.

Les Khmers Rouges conservent le contrôle des ressources liées aux pierres précieuses (5 millions de \$ de revenu mensuel) et continuent d'entretenir une menace militaire. En 1994, ils menacent Battambang ; en 1996 les combats reprennent. Pourtant, des négociations visant leur amnistie ont lieu et aboutissent à des défections ou des combats fratricides. Ieng Sary se rallie en novembre 1996 contre la promesse d'une amnistie ; Khieu Sampanh se rend en juillet 1997 et Pol Pot meurt le 15.4.98 à 73 ans.

*

* *

Cette succession de déchirures internes est aggravée par le marasme économique que connaît le pays. Autrefois exportateur de riz, il doit

aujourd'hui importer la totalité de ses produits finis et la quasi-totalité de son énergie. Les dégâts sont durables et persistent : corruption, analphabétisation, mines. Le peu d'empressement du gouvernement à juger les anciens responsables Khmers Rouges fait que l'instabilité politique demeure, rendant illusoire tout choix de société.

2.2. Dans la région, le poids des alliances isole le Cambodge qui reste dans une situation économique précaire

En dépit de sa récente acceptation au sein de l'ASEAN, le Cambodge souffre d'un isolement relatif dans la région, en raison de son économie peu productrice et de son instabilité politique qui décourage les investissements.

2.2.1. L'économie

L'économie du Cambodge repose sur un seul secteur efficient : l'agriculture dominée par le riz qui occupe plus de 70% des terres cultivables mais ne permet pas l'autosuffisance. La principale ressource commerciale du secteur primaire est l'exploitation légale comme illégale du bois d'essence rare ce qui pose le problème de la gestion écologique du pays (érosion des sols et rupture des écosystèmes). Le secteur secondaire connaît depuis dix ans le développement du textile, grâce aux investisseurs issus de la diaspora. Aujourd'hui, 240 usines textiles fonctionnent autour de la capitale et emploient 120.000 salariés et font vivre un million de Cambodgiens.

Malgré tout, le taux de croissance régionale de 7% ne s'applique pas au Cambodge. La bouffée d'oxygène qu'a représenté la mission de l'ONU a maintenant disparu.

Secteurs	Part de la population Active	Part du PNB	Remarques
Agriculture	51,1 %	60 %	Prédominance du riz,

			pêche en eau douce, bois
Industrie	5,7 %	20 %	Textile, construction
Mines	8,8 %	1 %	Diamant
Services, Administration	34,4 %	19 %	

Sources : Atlas Eco 1999 et Quid 2000

2.2.2. Les organisations régionales

L'ASEAN [Association of South-East Asia Nations], créée en 1967 comme association antisoviétique et antivietnamienne, adopte en février 1976 à Bali un traité de paix et d'amitié. Le conflit indochinois permet à l'organisation de mettre en place une réelle coopération politique débouchant sur la véritable reconnaissance internationale de son importance et de sa viabilité. Toutefois, la perception de la menace est différente selon les membres. En effet, avec l'invasion du Cambodge par le Vietnam, la Thaïlande voit son glacis protecteur disparaître. La menace est à ses portes. C'est pourquoi, l'organisation se lance dans une action diplomatique intense visant à isoler le Vietnam ; ceci en s'opposant à l'attribution du siège du Cambodge au Nations Unies au Kampuchéa Démocratique (celui resta attribué aux Khmères Rouges !) et en soutenant la résistance.

Les cinq pays fondateurs ² sont rejoints au fil des ans par le Brunei (1985), le Vietnam (1995), la Birmanie et le Laos en 1997 alors que le Cambodge est maintenu en dehors, en raison du coup d'état d'Hun Sen à l'été 1997. Ce n'est qu'en 1999 que le pays est enfin admis au sein de l'ASEAN. Le but majeur de cette organisation est de favoriser la cohésion des 500 millions d'habitants de la zone face aux menaces existantes en mer de Chine (archipel des Spratleys) revendiquée à 80% par la Chine. De plus, un traité de 1995 fait de la région une zone libre d'armes nucléaires.

² Philippines, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Singapour

L'APEC [Asia Pacific Economic Cooperation] créée en 1989 réunit dix-sept états³ des deux rives du Pacifique. Son but est de libérer les échanges et les investissements d'ici 2010 ou 2020 entre ses membres. Toutefois, les problèmes de sécurité que les Etats-Unis tentent d'imposer dans ce forum économique ne sont jamais absents des discussions et préoccupations. C'est pourquoi, dans une zone encore peu stable et représentant peu d'intérêts économiques, le Cambodge se trouve de facto exclu ce qui ne concourt pas à sa renaissance internationale.

Si le Cambodge répond bien aux trois critères définissant un Etat [un territoire, une population, un gouvernement], il reste cependant isolé dans la région par le manque de reconnaissance de sa légitimité, en dépit des efforts déployés. A cela se rajoutent l'absence de ressources naturelles et l'absence de personnes formées aux techniques modernes, suite aux massacres de la période khmère rouge. Des espoirs s'annoncent avec la construction du " pont de la Liberté " sur le Mékong avec la Thaïlande. L'auteur a ainsi constaté lors de son séjour autour de Battambang en 1993 que la plupart des commerçants étaient des Thaïlandais, bénéficiant de fonds importants leur permettant de démarrer leur activité et de la monopoliser. A l'inverse, les Cambodgiens fournissaient la main d'œuvre ou se cantonnaient à l'agriculture. De plus, ces derniers plaçaient leurs espoirs d'une vie meilleure dans un rôle accru de l'Etat.

Depuis le coup d'Etat de l'été 1997, quelques éléments de normalisation sont intervenus : normalisation intérieure avec les élections tenues à l'été 1998 et la reddition des derniers insurgés Khmers Rouges, extérieure avec l'intégration du pays à l'ASEAN. Mais les dégâts provoqués lors de la rupture du statu quo par Hun Sen – le véritable homme fort du pays- s'avèrent persistants. Les résultats contestés des élections et le peu d'empressement du gouvernement à juger les anciens responsables Khmers

³ Canada, Etats-Unis, Chili, Japon, Chine et Hong Kong, Australie, Nouvelle-Zélande, Taïwan, Thaïlande, Corée du sud, Singapour, Indonésie, Philippines, Malaisie, Brunei, Mexique, Brunei

Rouges font que l'instabilité politique demeure. Intervenue en pleine crise asiatique et surtout formelle, l'adhésion à l'ASEAN n'a pas restauré l'image de Phnom Penh auprès des institutions internationales. Le Cambodge reste donc isolé, à tel point que Hun Sen s'est vu contraint de conclure début 1999 un partenariat économique avec la Chine. Cette situation exclut le Cambodge de tout mouvement d'investissement étranger autre que ponctuel. Les perspectives de sortie du sous-développement restent occultées par le manque de confiance associé au régime en place.

Le Cambodge est un pays qui survit grâce à l'aide internationale. Il demeurera encore longtemps un pays sous influence et en prise à une guerre incessante entre ses composantes instrumentalisées par ses voisins.

*

* *

2.3. Le problème de délimitation des eaux du Golfe du Siam

Au-delà des rivalités historiques, le problème de délimitation dans les eaux semi-fermées du Golfe du Siam illustre les oppositions inter étatiques en transposant les antagonismes existants.

2.3.1. Présentation :

Le Golfe du Siam est une mer peu profonde qui possède des ressources pétrolières et qui est le siège d'une activité halieutique importante, de telle sorte que les Etats riverains sont désireux de s'approprier une part aussi importante que possible du sous-sol marin. Les revendications des Etats riverains concernant le plateau continental et la zone économique exclusive se chevauchent.

Les litiges résultent essentiellement de l'intérêt que représentent certaines îles jusqu'alors négligées, intérêt conféré par la Convention de 1982 sur le droit de la mer en terme d'espaces maritimes. Ces litiges sont d'autant plus compliqués qu'ils reposent sur des décisions plus ou moins arbitraires des anciennes puissances coloniales.

Les ressources du bassin thaï sont principalement gazières. Du gaz naturel a été découvert pour la première fois en 1972 par la société américaine Union Oil of Thailand qui exploite aujourd'hui onze gisements. Puis c'est Texas Pacific qui en 1974 s'installe, alors que côté cambodgien seul Elf – Esso procèdent à des forages d'essai la même année. Diverses compagnies acquièrent par la suite des droits dans le secteur mais la prospection s'arrête brusquement quand le Vietnam occupa le Cambodge en 1979.

Enfin, Cambodge et Vietnam connaissent encore des situations politiques instables et leurs relations mutuelles n'ont pas été jusqu'ici propices à la résolution des litiges existants.

2.3.2. Le litige entre la Thaïlande et le Cambodge

Ce litige résulte essentiellement d'un problème de frontière dû aux difficultés d'interprétation d'un traité ancien conclu entre le Siam et une puissance coloniale, la France.

La déclaration du Cambodge du 1^{er} juillet 1972 indiquait que le traité de 1907, entre la France et le Siam, avait attribué au Cambodge la totalité de la zone maritime située au sud d'une ligne droite joignant l'extrémité de la frontière terrestre entre le Siam et le Cambodge (alors protectorat français) à un point situé sur l'île de Kut (ou Koh Kut), qui est située à 19 miles de la côte, de telle sorte que la mer territoriale de la Thaïlande ne pouvait pas s'étendre au sud de cette ligne. Par contre la Thaïlande a, depuis 1972, tracé une ligne de base droite entre l'extrémité de la frontière terrestre avec le Cambodge de l'île de Kut, à partir de laquelle elle mesure une mer territoriale de 12 miles, plus une zone de plateau continentale.

Le traité de 1907 entre la France et le Siam fixait la délimitation des frontières terrestres et l'appartenance des diverses îles situées au large, et prévoyait notamment la cession au Siam de Koh Kut, l'île située le plus au sud. Le Cambodge, avant et après son indépendance, n'a jamais contesté, semble-t-il, la souveraineté du Siam puis de la Thaïlande sur cette île.

Le Protocole annexé au traité dans lequel est fixée la frontière est libellé d'une manière qui ne prêtait pas à contestation à une époque où la mer territoriale était de 3 milles. Ce protocole est conçu en ces termes en ce qui concerne l'extrémité de la frontière terrestre : " Clause 1 – La frontière entre l'Indochine française et le Siam part de la mer en un point situé en face du plus haut sommet de l'île Koh Kut. Elle suit à partir de ce point une direction nord-est jusqu'à la crête des Prom-Krevanh... " Le traité se bornait, semble-t-il, à définir la frontière terrestre ainsi que la rétrocession des provinces du nord-ouest (Battambang et Siem Reap). Ce différend relatif à la définition et aux limites de la mer territoriale a des implications considérables pour la délimitation des zones de plateau continental respectives des deux pays. La délimitation proclamée par la Thaïlande s'appuie sur des lignes médianes ou d'équidistance. Celles-ci séparent le territoire continental de la Thaïlande des îles importantes situées près de la côte.

On constate donc, de part et d'autre, des revendications maximales pour lesquelles le règlement judiciaire devrait apprécier les " circonstances spéciales ", à moins d'un règlement politique. Mais l'un et l'autre sont pour l'instant impossibles tant que la situation politique ne sera pas normalisée.

2.3.3. La délimitation des frontières maritimes du Cambodge et du Vietnam, en ce qui concerne à la fois leurs mers territoriales et leurs zones de plateau continental respectives, exige que soit d'abord déterminée la souveraineté sur les îles côtières, problème déjà soulevé à l'époque de la colonisation, en 1914, mais qui n'avait pas pu être résolu de manière satisfaisante.

En 1939, le Gouverneur général Brévié avait décidé dans une circulaire du 31 janvier 1939 de tracer une ligne perpendiculaire à la côte, partant du point terminus de la frontière terrestre entre la Cochinchine et le protectorat du Cambodge, et coupant approximativement en son milieu Koh Tral. Les petites îles situées au nord de cette ligne relevaient désormais de l'administration du protectorat du Cambodge, tandis que celles qui étaient situées au sud – essentiellement Poulo Panjang - continuaient d'être administrées par la Cochinchine. Le Cambodge et le Vietnam, devenus indépendants, revendiquaient chacun la souveraineté de la totalité de ces îles.

En février 1970, le Cambodge accordait à ELF ESSO des permis de recherche sur son plateau continental qui englobait des îles comme Koh Tral et Poulo Panjang. De son côté, le Vietnam promulguait une loi du 9 juin 1971 délimitant son plateau continental. En mai 1975, l'armée des Khmers Rouges franchissait la ligne Brévié et débarquait sur Phu Quoc puis Poulo Panjang. Suite à la contre-attaque vietnamienne, le Cambodge sembla renoncer à revendiquer ces îles et accepta la ligne Brévié. Le 7 juillet 1982, le Vietnam et le régime d'Heng Samrin " gelèrent " le litige en proclamant " zone historique commune d'une superficie d'environ 4000 miles carrés, une zone (...) qui, de par sa situation géographique spéciale et son importance considérable pour la défense nationale et l'économie des deux pays, appartiennent de longue date au Vietnam et au Kampuchea ". La zone revendiquée par les deux pays s'étend sur 14.500 miles carrés. Cette zone recouvre des bassins incluant à la fois la concession dormante Elf – Esso, accordé par Phnom Penh, mais aussi celle accordé par le Vietnam. Les deux pays devaient entamer des négociations pour délimiter leur frontière maritime dans cette zone et, en attendant, continuent de considérer cette ligne Brévié comme ligne de partage. Toutefois, le gouvernement du Cambodge, tel que reconnu par la communauté internationale, n'a pas accepté la validité d'un tel accord.

Le problème juridique est compliqué par la coexistence de concessions et d'activités commerciales. Le Cambodge a besoin du pétrole de cette zone, mais une solution dépendra beaucoup de l'état des relations entre la Thaïlande et le Vietnam. Celles-ci semblent s'améliorer et les sociétés pétrolières reviennent s'installer au Vietnam. La zone reste stratégiquement sensible et la perspective de relations normales entre les trois Etats riverains du Golfe du Siam reste incertaine.

*

* *

Il n'est pas certain que du pétrole ou du gaz puissent être découverts en quantités véritablement commerciales et, quoi qu'il en soit, beaucoup d'années s'écouleront avant que puissent être négociés des règlements ou des arrangements fondés sur des connaissances géologiques, cela d'autant plus que les intérêts économiques sont alléchants.

**PARTIE B : l'identité khmère connaît-elle
une éclipse ?**

Si la connaissance tant de l'Histoire que de la géographie est indispensable à la compréhension du sujet dans sa globalité, le rôle de la population (dans sa composition comme dans l'histoire de son peuplement) permet d'observer les constantes qui animent le gouvernement actuel en matière de droits et de reconnaissance des ethnies.

*

* *

3°Partie : La population et l'affirmation d'une identité ethnoculturelle

L'ethnie khmère appartient à la famille des Môn-Khmers. Les historiens et les linguistes s'accordent à penser que les Môn-Khmère se sont installés il y a plus de 2000 ans à l'emplacement actuel du Cambodge et se sont probablement mélangés à la population indigène austro-asiatique vivant dans la région. Le peuple khmer est l'un des plus homogènes d'Asie du Sud-Est et s'est installé bien avant ses voisins Thaïs et Vietnamiens. Au point de vue linguistique, les Khmers relèvent des langues hindoues suite à la colonisation jusqu'au VI-VII^e Siècles. En cela ils s'opposent aux principaux groupes nationaux présents sur leur territoire : les Chinois (essentiellement de Canton), les Vietnamiens confucéens, mais aussi leurs voisins et anciens vassaux que sont les Thaïlandais.

31. La population

La population cambodgienne est homogène à plus de 90%, ce qui lui donne un fort sentiment national qui puise dans la richesse de son Histoire un dynamisme et dans sa religion un fatalisme lié aux mythes de la réincarnation (le " karma "). Ces deux facteurs transcendent les difficultés rencontrées mais expliquent aussi en partie la facilité avec laquelle les Khmers Rouges ont pu massacrer leur population pendant trois ans.

En effet, le traumatisme khmer rouge par sa folle volonté de faire disparaître toute trace, toute référence au passé a fait du peuple khmer un peuple orphelin. Alors que les arts traditionnels comme la danse ou la sculpture véhiculent les valeurs ancestrales et l'histoire du pays. Dans une société de tradition orale, cette absence de repères crée un vide insondable. La folie khmère rouge a détruit le système familial traditionnel, comme les relations sociales fondamentales et les liens symboliques unissant les générations.

	Nombre d'habitants (en milliers)	Part en pourcentage	Population avant 1975 (en milliers)	Remarques
Population				* Implantations massives de Vietnamiens de 1982 à 1989
• Khmers	10.080	≈ 90 %		
• Loeu	75	0,75 %	100	
• Chams	150	1,5%	250	
• Vietnamiens	560	5 %	500	
• Chinois	250	2,6 %	400	
TOTAL	11.290			
Religion				
• Bouddhistes		95 %		
• Musulmans		2%		
• Chrétiens		3 %		

Sources : Atlas Eco 1999 , Quid 2000.

Ces chiffres prennent en compte les mouvements d'immigration depuis 1979. Depuis cette date, 100.000 Thaïlandais se sont installés au Cambodge ainsi que 600.000 Vietnamiens. Parmi ces derniers, la moitié a

été naturalisée entre 1982 et 1989 par le gouvernement pro-vietnamien en place.

L'espace cambodgien s'ordonne selon trois auréoles de peuplement.

- Le centre et sa périphérie forment la première auréole.

En effet, Phnom Penh, la plaine des Quatre-Bras, les zones alluviales et rizicoles autour du Tonlé Sap (zone appelée "Cambodge utile") rassemblent la plus grande partie de la population majoritairement khmère. La plupart des ressources alimentaires s'y trouvent. Cet espace central est très fortement structuré par un axe nord-ouest / sud-est reliant les deux pôles externes de Bangkok et Ho-Chi-Minh Ville. La voie d'eau, la voie ferrée et les routes suivent cet axe qui met l'espace cambodgien dans leur dépendance. Depuis 1990, c'est le pôle thaïlandais qui l'emporte avec le flux croissant d'investissements thaïlandais et l'action des organisations internationales. La création du port de Sihanoukville (Kompong Som) et de l'axe ferré et routier le reliant à Phnom Penh dans les années 60 n'a que partiellement permis d'échapper à cette contrainte externe.

- Depuis 1930 s'est formée une deuxième auréole : la périphérie du « Cambodge utile ». Il s'agit des fronts pionniers de l'Ouest et du Nord/Nord-Est ainsi que les régions littorales qui ont été progressivement mises en valeur. Ces zones, qui se sont établies aux franges du pays khmer par progression de l'économie marchande, étaient en 1970 économiquement les plus dynamiques sous la férule d'une bourgeoisie commerçante sino-khmère. Elles sont aujourd'hui en train de renaître sous influence thaïlandaise à l'Ouest.

- Une troisième auréole enfin est constituée par des espaces en marge, très peu peuplés, très mal reliés au reste du pays, encore largement couverts par des forêts dans lesquels des minorités montagnardes (Khmers Loeu) et quelques populations khmères marginales (Cham) pratiquent une agriculture sur brûlis (plateaux du Nord).

On note qu'à partir de 1979, Hanoï qui contrôle le Cambodge installe des colons vietnamiens dans la partie orientale du pays (on cite des chiffres de 500.000 personnes).

3.2 Minorités et " résidents étrangers "

Pour les autorités cambodgiennes, le problème des minorités n'existe pas. Toutefois, sous l'impulsion des institutions internationales, la prise en compte de celles-ci apparaît comme acceptée par le gouvernement qui place cependant ce problème en arrière plan par rapport à la reconstruction nationale.

Selon le gouvernement cambodgien, 30 à 36 groupes ethniques ou minorités linguistiques ont été recensés dans le pays. Pour autant, ce même gouvernement n'en reconnaît que trois grandes familles, d'origine indigène (Khmers et Khmers Loeu) ou allogène (Chams), alors qu'il refuse ce statut aux Chinois et aux Vietnamiens. Cependant, une constante se dégage des politiques gouvernementales ; il s'agit du refus de considérer les Chinois et les Vietnamiens, résidant dans le pays depuis des générations parfois, non comme des minorités, mais comme des groupes de " résidents étrangers ". Cette distinction sémantique se traduit par le refus d'intégrer ces populations au sein de la société cambodgienne en leur refusant la nationalité. A l'inverse, sont considérés comme purs nationaux, les minorités musulmanes et montagnardes qui descendent des khmers originaux. Ainsi, le gouvernement considère comme ethniquement khmer les Chams musulmans et les Khmers Loeu des montagnes.

3.2.1. Les Chams

De religion musulmane, l'origine des Chams remonte au royaume hindouiste du Champa (côte et centre du Vietnam actuel). A la suite de

l'expansionnisme vietnamien du XI^e Siècle, les Chams préférèrent vivre parmi les Khmers, eux aussi de confession hindouiste, plutôt que parmi les Vietnamiens confucéens. Ils migrèrent alors vers le lac Tonlé Sap et la province de Kompong Cham (cf carte). Leur confession musulmane s'explique par leurs origines hindo-malaisiennes et par les soldats malais des expéditions du X^e Siècle. Intégrés sur place, ils furent acceptés par la société khmère qui les considérait comme des alliés puisqu'ils fuyaient les ennemis héréditaires Vietnamiens et cela bien qu'ils conservent leurs traditions.

Cette foi musulmane se retrouve aujourd'hui au travers de l'usage de l'alphabet arabe, appris dans des écoles coraniques et réservées à la pratique religieuse. Les Chams respectent le jeûne du Ramadan et prient cinq fois par jour. Après avoir été persécutés par les Khmers Rouges ultra nationalistes, les Chams ont entrepris de reconstruire leurs mosquées (93 avaient été détruites sur 113 !) avec le soutien financier d'Etats musulmans d'Asie. L'Indonésie, la Malaisie et le Pakistan accueillent des étudiants issus de la minorité et la Ligue Musulmane saoudienne fournit aussi des bourses d'étude.

D'une population de 250.000 âmes en 1975, après les persécutions des Khmères Rouges, il subsiste aujourd'hui environ 150.000 Chams.

3.2.2. Les Khmers Loeu

La minorité des Khmers Loeu appartient à la famille khmère car elle est représentative des habitants indigènes du pays depuis l'origine, à la différence des Chams, Chinois et Vietnamiens. Il ne s'agit pas de mouvement de population, mais de tribus vivant depuis toujours dans les zones montagneuses du Nord-Est (provinces de Mondolkiri, Ratanakiri) et du Sud-Est du Cambodge (province de Koh Kong). Ce cloisonnement fait que les Khmers Loeu n'ont jamais beaucoup intéressé la majorité khmère

qui les considère comme “ des Khmers non-civilisés et éloignés d’eux ”⁴ et ils furent souvent utilisés comme esclaves. Les quelques 75.000 montagnards se répartissent à leur tour en plusieurs tribus. L’APRONUC a retenu six grandes tribus montagnardes fortes de plus de 10.000 âmes et plus de vingt petites comptant moins de 3.000 individus. Ces grandes tribus sont les Kreung-Brou, les Tampuan, les Jaraï (chasseurs réputés), les Stieng, les Muong (à cheval sur les frontières), les Kuay.

Ces tribus refusent pourtant de vivre comme les Khmers “ des plaines ” et vivent d’une agriculture vivrière de subsistance utilisant la technique du brûlis, ce qui pose maintenant un problème écologique. De plus, historiquement installés à la frontière est du pays, c’est dans leur territoire que les Khmers Rouges ont établi leurs sanctuaires dans les années 1970-1975. Ainsi, les Khmers Loeu ont subi à la fois la politique ultra nationaliste des Khmers Rouges, les bombardements américains contre la piste Ho Chi Minh, la présence Viet Minh et les attaques de l’armée de Lon Nol ! Les Jaraï furent même utilisés par les Américains dans leur lutte contre les implantations vietcong. Pourtant, cette occupation Khmère Rouge et malgré la rébellion de Brou en 1973, leur a valu le statut de “ peuple ancien ” en 1975, c’est-à-dire déjà purifié par l’Angkar !

Aujourd’hui, les tribus montagnardes sont conscientes de la nécessité de s’intégrer dans la société cambodgienne. Pour cela, les traditions ancestrales (comme les seins nus pour les femmes) sont réservées aux seules cérémonies traditionnelles ; la scolarisation augmente ainsi que la sédentarisation. De plus, de nombreux projets de développement existent, notamment dans le domaine hydroélectrique à Ban Lung (capitale de la province de Ratamakiri). Pour cela, il faut pouvoir disposer de personnels qualifiés qui font défaut. C’est pourquoi, les Khmers Loeu font de nombreux efforts pour être assimilés. Pour le gouvernement, il convient, pour la stabilité intérieure, de garantir leurs coutumes et de préserver leurs

⁴ W.E. Willmott in “ Minorities in Cambodia ”.

traditions, en faisant effort dans le domaine de la santé, particulièrement préoccupante.

3.2.3. Les Chinois, des “ résidents étrangers ”

Les Chinois, à l’instar des Vietnamiens, ne font pas partie du peuple cambodgien en tant que minorité nationale mais constituent une communauté de “ résidents étrangers ”.

L’histoire du peuplement chinois commence avec la période angkorienne mais s’intensifie à partir du milieu du XV^e siècle lorsque Phnom Penh devient la capitale du royaume. Ils occupent d’abord des emplois de travailleurs dans les plantations de poivre, puis de charpentiers. Au XVIII^e siècle, les communautés étrangères doivent désigner un responsable vis-à-vis des autorités du respect des lois royales. Avec le protectorat français de 1863, ils occupent des postes économiques enviés (hôtellerie, dentistes, médecins, commerçants), ceux-ci étant délaissés par l’aristocratie khmère de l’époque. Bien que vivant en communauté soudée, grâce aux mariages mixtes, les Chinois sont bien intégrés puisqu’au XIX^e siècle, le roi décida que tout enfant né d’un mariage mixte serait cambodgien si le parent chinois abandonnait la tenue vestimentaire et la coiffure chinoises. Cette décision royale est d’ailleurs confirmée dans les lois sur l’immigration et la nationalité de 1954 et 1956. Une forte communauté chinoise est située dans la province de Svay Rieng.

Pourtant, Lon Nol applique entre 1970 et 1975 des politiques anti-chinoises qui se traduisent par des massacres, des expulsions, la fermeture des écoles chinoises et des extorsions de fonds. Puis, les Khmers Rouges appliquent un programme ultra nationaliste qui s’en prend aussi aux Chinois en dépit du soutien de la Chine Populaire sur la scène nationale. Visant à faire disparaître les minorités au profit d’un peuple khmer purifié, l’argent est banni ainsi que la propriété individuelle. Chassés des villes et astreints à l’endoctrinement et aux travaux forcés, les Chinois comme le reste de la

population sont victimes de massacres. Entre 1976 et 1978, 200.000 Chinois sont exterminés (soit 50% de la population d'avant 1975).

Il faut attendre 1992 pour voir la réouverture d'une école chinoise et le retour progressif aux activités économiques d'avant 1975. La communauté chinoise est assez bien intégrée, soudée ; les effets du métissage estompent les différences physiques mais le gouvernement continue à les considérer comme des résidents étrangers.

3.2.4 Les Vietnamiens, ennemis héréditaires

Considérés aussi comme une simple communauté de résidents étrangers, les Vietnamiens ne représentent pas une entité soudée en raison des types d'immigration qui les ont vus arriver au Cambodge. Les pêcheurs s'installent au XVIII^e siècle autour du Mékong et du Tonlé Sap alors que les riziculteurs s'installent près de la frontière avec la Cochinchine dans les provinces de Svieng Tray et Prey Veng (cf carte), la population urbaine arrive avec le protectorat de 1863 et à partir de 1920/1930. Avec le développement des plantations d'hévéa, des travailleurs peu qualifiés arrivent. Les différences sont nombreuses, tant physiques, que religieuses. Les Vietnamiens, de confession confucéenne ou catholique, arrivés avec les Français à la fin du XIX^e siècle vont phagocyter la fonction administrative coloniale. Les Vietnamiens ne seront jamais acceptés ni intégrés dans la population.

Les relations khmère-vietnamiennes sont toujours marquées par l'histoire tumultueuse des nombreux conflits. Ainsi, la cour de Hué impose des changements au style de vie à un pays affaibli par les luttes intestines : le pantalon remplace le sarong traditionnel, les techniques rizicoles changent, le protocole royal est modifié [cf paragraphe 1.3]. Le confucianisme des Vietnamiens s'oppose au bouddhisme hindou des Cambodgiens.

Les frontières étant mal tracées, les mouvements de populations sont les causes de multiples crises et les provinces frontalières sont majoritairement peuplées de Vietnamiens. Sous Lon Nol, des expulsions et des massacres ont lieu faisant passer la population vietnamienne de 500.000 à 300.000 personnes. L'utilisation du nord-est du pays par la piste Ho Chi Minh a pour conséquence les bombardements américains et l'élargissement de la guerre au Cambodge. Cette implication fut exploitée par les Khmers Rouges qui exterminèrent 150.000 Vietnamiens, surtout issus de mariages mixtes. Prétendant des litiges de frontières et cherchant à rétablir le " Grand Cambodge ", les incidents se multiplient. Des purges ensanglantent l'Angkar sous le prétexte de démasquer " les esprits vietnamiens dans les corps cambodgiens ". L'arrivée des Vietnamiens à Phnom Penh en 1979 voit la mise en place d'un gouvernement pro-Hanoi composé de Cambodgiens d'origine vietnamienne expulsés auparavant. Ce gouvernement promulgue en 1982 une directive visant à favoriser l'implantation de Vietnamiens au Cambodge. Des soldats vietnamiens sont démobilisés sur place, des familles sont réunies et des installations nouvelles amènent 500.000 personnes. Cela fut un grand contentieux lors des discussions à Paris de 1989 à 1991. Pendant la mission de l'ONU, les Khmers Rouges refusant cet accord, s'en prennent aux Vietnamiens présents pour saboter le processus de paix.

Aujourd'hui, la communauté vietnamienne n'est pas acceptée par la majorité de la population. Les partis signataires des Accords de Paris divisent la population en une majorité khmère (90%), des minorités reconnues (Chams et Khmers Loeu) et des résidents étrangers (Chinois et Vietnamiens) ces derniers ne bénéficiant pas des mêmes droits. En matière électorale, la règle qui prévaut est celle d'avoir 18ans et d'être soit né au Cambodge, soit né d'un parent né au Cambodge. Cette notion est particulièrement abstraite après les mouvements de populations et les massacres !

Il faut savoir que le million de Cambodgiens, majoritairement d'origine étrangère, réfugiés au Vietnam dans le delta du Mékong depuis 1975, appelé

“ Cambodgiens Krom ”, ont terminé en 1998 leur retour. Il convient bien de noter que le terme employé est “ Cambodgien ” et non “ khmer ” !

3.2.5. La politique gouvernementale vis-à-vis des ethnies

Le gouvernement issu des élections de 1993 établit une constitution qui sera adoptée en septembre 1993. Celle-ci stipule que “ le Royaume du Cambodge reconnaît et respecte les droits de l’Homme tels que définit par la charte des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme et tous traités et conventions ”. Le paragraphe 31 stipule “ les citoyens khmers sont égaux devant la loi et jouissent des mêmes droits, liberté et devoirs, sans regard de leur race, couleur, sexe, langue, croyance, tendance politique, naissance, statut social ou autre ”. Ainsi, par le simple emploi du mot “ khmer ” en lieu et place de “ cambodgien ”, près d’un million d’individus (soit 10% de la population) se voit exclus de certains droits élémentaires. L’emploi de ce mot “ khmer ” au lieu de “ cambodgien ” est contraire à l’Article 2 de l’International Covenant on Civil & Political Rights pourtant adopté par le gouvernement. Les discussions à l’Assemblée Nationale cambodgienne sur la signification du terme de citoyenneté incluent les Chams et les Loeu, mais excluent pudiquement les Chinois alors que les Vietnamiens restent des étrangers. De plus, une récente loi chinoise précise que les Chinois expatriés restent Chinois, ce qui conforte Phnom Penh dans son choix. Enfin, dans la situation actuelle du pays, la reconnaissance des minorités et de leurs droits ne constitue pas une priorité.

*

* *

En dépit de la décapitation des couches intellectuelles, le Cambodge reste , de par sa population homogène, un Etat-national qui considère les minorités présentes sur son territoire comme seulement “ tolérées ”.

33. Le ressentiment vis-à-vis des minorités symbolise les oppositions historiques

Si la partie consacrée à l'histoire du Cambodge et à ses tumultueuses relations avec les pays voisins peut paraître déplacée, elle permet cependant de faire le lien avec les relations difficiles qui perdurent vis-à-vis des minorités, minorités prises dans son sens communément admis et non dans le sens que le gouvernement de Phnom Penh lui donne.

Tout d'abord, physiquement, il est aisé de distinguer un Cambodgien d'un de ses voisins Thaïlandais ou Vietnamien. En effet, la morphologie du Cambodgien, principalement d'origine rurale, en fait un individu de petite taille aux épaules larges. Hommes comme femmes sont secs. Les durs travaux des rizières et à la vie à l'extérieur ont foncé sa peau et creusé ses mains. A l'inverse, le Vietnamien est plus grand, plus fin et a la peau plus claire. Son caractère hautain le fait difficilement accepter par les Cambodgiens plus simples, tranquilles et pacifistes. Le Thaïlandais lui est souvent plus empâté. Quant au Chinois, il vit essentiellement en communauté semi-fermée et est localement connu pour ses activités économiques ce qui le fait qu'il est connu de tous plutôt que reconnu par un trait physique. Cette classification, si elle paraît excessivement réductrice, est la traduction de la comparaison morphologique au travers de l'observation.

Par ailleurs, cette différence se retrouve également dans la place occupée dans l'échelle sociale par la population cambodgienne majoritaire. En effet celle-ci occupe aujourd'hui les échelons les plus bas par manque de formation et ce face à des communautés chinoise et vietnamienne structurées qui trustent le commerce et l'usurier. Ainsi, le ressentiment se cristallise facilement dans cette société primaire. Ce ressentiment se trouve

facilité par les différences de religion, de langue, d'aspect physique et de mode de vie. Par exemple, les villages flottants de pêcheurs vietnamiens sur le lac Tonlé Sap ont été la proie d'attaques armées en 1993 [cf. Annexe 1] au moment des élections à des fins de déstabilisation du processus de paix. Attribuées aux Khmers Rouges présents autour de Siem Reap, ces attaques visaient à saper un processus de paix précaire en poussant à la fuite ces populations afin de discréditer une Organisation des Nations Unies incapable d'assurer la sécurité. Le problème de la minorité vietnamienne installée au Cambodge, de l'aveu des Cambodgiens eux-mêmes, reste insignifiant parmi les problèmes sociaux actuels.

Au sein même de l'ethnie khmère, certaines tribus sont délaissées. Il s'agit des tribus montagnardes khmères Loeu et des Chams de confession musulmane. Celles-ci vivent dans la troisième auréole de l'espace cambodgien. Cette attitude est due à l'isolement de ces tribus et, pour les Chams, à leur confession musulmane.

34. L'existence d'un sentiment national fort

En dépit de la décapitation des couches intellectuelles, le Cambodge reste, de par sa population homogène, un Etat-national qui considère les minorités présentes sur son territoire comme seulement " tolérées ".

En effet, en regardant la riche histoire du Cambodge qui fut un vaste empire, on constate que les frontières actuelles (déjà arrêtées à la fin du XVIII^e siècle) recouvrent les zones de peuplement purement khmer. C'est pourquoi l'actuel royaume du Cambodge correspond à une population homogène qui ne connaît pas de débordement extraterritoriaux : les réfugiés sont rentrés depuis 1993 et la diaspora issue de 1975 est assimilée dans les

pays d'accueil. A ce titre, l'idée d'un éventuel retour des émigrés est illusoire et doit être banni de tout schéma sociétal futur. La seule action de cette diaspora consiste en des investissements visant à relancer l'économie (textile, import-export). Aussi, la notion d'Etat-national et la définition associée de construction d'un Etat à partir d'une seule nation est parfaitement adaptée au pays. Dans ce cadre, les minorités allogènes (Vietnamiens, Chams, Chinois), qui représentent moins de 5% de la population, ne pourront jamais être intégrées. Au-delà de la conception occidentale de l'intégration, il convient de garder présent à l'esprit le poids de la religion bouddhiste et de l'engrenage des réincarnations (le karma). De même, concernant la quasi-totalité de la population, il faut plutôt employer le mot " nation " que le mot " ethnie " qui associe souvent les notions de taille réduite et de répartition à cheval sur plusieurs territoires.

Ainsi, paradoxalement, le Cambodge présente la caractéristique de s'unir autour d'une seule identité nationale. Mais il convient de s'interroger sur le processus de réalisation de cette construction nationale.

Pour cela, à partir de la terrible " année zéro " (1975) qui correspond à l'arrivée des Khmers Rouges à Phnom Penh, les étapes de la reconstruction nationale devraient être successivement :

- la prise de conscience de l'appartenance identitaire à un ensemble ;
- la transformation progressive en nation par une prise de conscience du rôle politique de l'ethnie khmère ;
- la création des structures étatiques, au profit de celle-ci.

Or, on constate que si les étapes 2 et 3 sont en voie de réalisation, on peut légitimement s'interroger sur l'étape initiale puisque les repères historiques (liens familiaux, acceptation de sa vie actuelle avec résignation en attendant la réincarnation) ont été détruits par l'Angkar. Cette absence de continuité par rapport aux générations passées (mémoire collective) est la

conséquence des années Khmers Rouges , alors que leur nationalisme ne peut être remis en cause.

En ce qui concerne les structures étatiques, celles existantes sont marquées par un immobilisme qui rend impératif des réformes de fond. L'Etat se conçoit comme la réunion de trois éléments matériels : un territoire, une population, un gouvernement. Celui-ci constitue l'armature politico-administrative qui assure l'organisation de la collectivité nationale. Il dispose d'une compétence interne, s'il est reconnu par sa population, et d'une compétence externe par la reconnaissance internationale et sa souveraineté territoriale. Le Cambodge présente donc la particularité de réunir une population homogène sur un territoire reconnu internationalement mais avec une perte de conscience historique depuis 20 ans.

Aussi, le système étatique doit rétablir cette conscience avant de mener les réformes structurelles nécessaires.

4°Section : Comment renouer avec son passé ?

4.1 Le système politique est encore fragile

Les Accords de Paris de 1991 prévoyaient la tenue d'élections. Celles-ci ont lieu du 23 au 28 mai 1993 dans un climat de violence entretenu par les Khmers Rouges –qui sont revenus sur leur acceptation de ce processus de paix- et par la grande rivalité des deux grands partis en concurrence, le FUNCIPEC et le PPC⁵. Ces élections débouchent sur une direction bicéphale de l'Etat avec deux premiers ministres (Norodom Ranariddh et Hun Sen) et un gouvernement national provisoire. Proclamé roi le 21.9.93, Norodom Sihanouk est le roi d'une monarchie constitutionnelle disposant d'une assemblée nationale de 120 députés élus pour cinq ans.

Mais l'instabilité croît au rythme des nombreuses tentatives de déstabilisation (échec du coup d'état le 2.7.94, nombreux attentats) et des combats menés par les Khmers Rouges. Grâce à des amnisties, des factions khmères rouges se rallient au gouvernement et la mort de Pol Pot le 15 avril 1998 permet d'envisager de nouvelles élections. L'élection générale organisée sous l'égide des Nations Unies le 23 juillet 1998 permet la désignation d'un Premier ministre, Hun Sen et de deux vices premiers ministres (appartenant au PPC et au FUNCIPEC). Le prince Norodom Ranaridh, fils du roi et chef du FUNCIPEC, devient président de l'assemblée nationale après avoir été gracié par Hun Sen de l'accusation de tentative de coup d'état. La Constitution reste celle de septembre 1993. La stabilité enfin retrouvée doit permettre de s'attaquer aux multiples maux dont souffre le pays. La corruption, la stagnation, l'absence de structures étatiques

⁵ Front Uni pour un Cambodge Indépendant, Neutre, Pacifique et Coopératif, fondé en 1981 par Ranariddh, fils de Norodom Sihanouk.
Parti du Peuple Cambodgien, pro communiste et dirigé par Hun Sen, Premier ministre mis en place par les Vietnamiens.

(éducation, santé, police,...) sont autant de freins à la reconstruction. Dans ce cadre, l'adoption de la Constitution en septembre 1993 n'est guère favorable aux minorités puisqu'elle définit des règles strictes de nationalités selon le lieu de naissance. Si les droits des minorités khmères sont reconnus et respectés, les communautés de résidents étrangers (soit un million de Chinois et de Vietnamiens !) sont exclues. Cette distinction ne plaide pas en faveur d'un Cambodge démocratique mais bien d'un Etat-nation qui ne veut pas intégrer les populations d'origine étrangère.

*

* *

Mais, un problème majeur auquel est confronté le Cambodge est son absence de passé suite au génocide khmer rouge qui fit disparaître la tradition orale d'apprentissage de son Histoire, de génération en génération. Associé à la religion bouddhiste et au rite des réincarnations, cet état de fait débouche sur une apathie générale et pose le problème de la reprise du cours normal de la vie. C'est au travers du procès des responsables Khmers Rouges que le pays parviendra à renouer avec son passé pour préparer son avenir.

*

* *

4.2. Le pays doit entamer le procès du passé khmer rouge

L'impérieuse nécessité de rendre la justice au nom d'un peuple massacré a pour objectif de retrouver un équilibre intérieur. En effet, avec l'autogénocide Khmer Rouge, chaque Cambodgien a perdu des membres de sa famille et, au lieu d'être heureux d'avoir survécu, est déraciné et honteux. Comme pour de nombreux rescapés des camps nazis, " on a l'impression que les autres sont morts à votre place, d'être vivant par un privilège non mérité, par une

injustice faite aux morts ” (Primo LEVI, écrivain juif italien, rescapé des camps nazis).

La gravité du traumatisme collectif est immense car il n’y a plus de repères ni de passé. L’identité est brisée et la cohésion sociale en ruine dans un pays partant de rien. Toutes les classes de la société ont été touchées à divers degrés par les déportations, les travaux forcés, les famines et les exécutions décidées au nom de l’Angkar. Tous ces sacrifices absurdes l’ont été au nom ,paradoxalement, de la reconstruction du Cambodge glorieux de l’époque angkoriennne. Tout ce qui constituait les racines de la riche culture khmère et de son identité, les relations sociales fondamentales et les liens symboliques qui ancrèrent un être cambodgien dans son univers étaient méthodiquement et délibérément attaqués et détruits. L’Angkar n’était pas seulement une machine de destruction de l’identité, c’était une machine à effacer la mémoire. Le fatalisme religieux du bouddhisme du Petit Véhicule facilite l’action des Khmers Rouges car les karma sont imposés et doivent amener au nirvana. Toutefois, on dit au Cambodge que “ les victimes de mort violente ne peuvent pas se réincarner ”, ce qui les prive d’accès au Paradis car les âmes des défunts privés de cérémonies religieuses et de sépultures errent sans fin sur la terre et ne cessent de hanter les vivants.

Aujourd’hui, les Cambodgiens ont peur de leur passé et ceux qui s’expriment sont divisés. Certains pensent qu’il faut oublier et penser à l’avenir et craignent que d’éventuels procès ne rouvrent de graves controverses politiques, au risque d’une nouvelle guerre civile. D’autres, comme le cinéaste Rithy Panh, estiment qu’il faut affronter le passé, pour que ceux qui sont morts (1,7 millions d’après l’ONU) ne le soient pas pour rien. Un procès des Khmers Rouges, devant les Cambodgiens est indispensable car il faut redonner un sens aux notions élémentaires de justice et de droit. Il faut un procès juste et digne de la mémoire pour comprendre le passé. Au-delà des condamnations prononcées, l’enjeu est la restauration de l’identité khmère pour clore le cycle de la déculturation.

Ce principe du jugement s'apparente à ceux de Nuremberg. Il convient tout d'abord de savoir qui juger, les responsables ou les exécutants ou les deux ? Puis comment les juger ? Le Premier ministre Hun Sen, s'il accepte le principe d'un jugement des principaux chefs Khmers Rouges (Khieu Samphan, Nuon Chea, Tamok, Ieng Sary), il s'oppose à ce que le futur tribunal soit en majorité composé de juges étrangers comme le souhaite l'ONU, et il écarte l'idée d'une simple " commission vérité ". Un accord a été trouvé entre l'ONU et le gouvernement afin de créer un Tribunal International. A la fin décembre 2000, le Parlement entamait un débat sur les modalités pratiques de ce procès. Ce projet sera ensuite présenté au Sénat pour débat avant d'être proposé au roi. Le temps joue contre ce tribunal puisque les responsables Khmers Rouges ne sont pas inquiétés actuellement et les plus âgés pourraient décéder avant d'avoir été jugés.

*

* *

L'enjeu de ce procès est bel et bien de retrouver les ponts avec le passé et de permettre la cohésion nationale en vue de reconstruire le pays. Le Cambodge ne peut faire l'impasse sur ce procès.

*

* *

43. Quel ciment national ?

A ce stade de la réflexion, les éléments sont maintenant en place mais il manque les liens entre eux. En effet, les minorités sont reconnues mais non les " résidents étrangers ". La reconstruction d'un Etat démocratique s'achève mais sans amener immédiatement les bases nécessaires à la reconstruction. Il reste donc à réaliser l'assemblage de ce puzzle avec un ciment national. Cette reconstruction nationale doit ambitionner

simultanément de restaurer la société tout en ancrant le Cambodge dans un environnement régional stabilisé.

Concernant la restauration d'une société nationale, la mission de l'ONU en 1992/1993 a lancé les bases de ce renouveau. Tous les domaines sont concernés, de la santé à l'éducation en passant par les infrastructures et les forces de police. Au-delà de la simple mise sur pied de ces différentes composantes, c'est aussi à la mentalité et aux méthodes politiques qu'il convient de s'attaquer. La mentalité actuelle est par trop empreinte du système collectiviste qui voit l'Etat assurer la satisfaction de tous les besoins. L'espérance des Cambodgiens étant de pouvoir disposer de conditions matérielles de vie suffisantes fait que l'Etat-Providence est le modèle recherché. Toutefois, cela nécessite de disposer de ressources financières qui n'existent pas. Aussi, il convient de restructurer la vie économique selon une approche duale, en chargeant l'Etat des infrastructures lourdes (routes, systèmes bancaire et éducatif, ...) et laissant aux initiatives individuelles les investissements productifs. Dans ce domaine, la part de la diaspora est importante, en terme financier comme en terme affectif. Il convient aussi d'asseoir cette reconstruction en garantissant la sécurité et l'éducation des biens et des personnes. Relevant de ces deux domaines, la lutte contre la corruption est la plus importante des tâches. Tous les niveaux et tous les domaines de la vie cambodgienne sont ainsi concernés. L'ancrage dans un environnement régional stabilisé passe par la mise en place d'un régime politique stable à la légitimité reconnue par ses voisins. C'est à cette tâche que s'attelle le Premier Ministre HUN SEN depuis les élections de 1998. La fin du mouvement Khmer Rouge sera elle effective avec les procès à venir. L'acceptation du modèle démocratique est aussi un élément constitutif de cet ensemble.

Mais il convient aussi de prendre en compte l'apport positif que représente l'intégration des minorités et des résidents étrangers. A ce titre, l'Histoire prouve que ceux-ci sont des éléments moteurs, dans la vie économique notamment. Cette intégration passe par l'acceptation de leurs différences

religieuses, ethniques ou folkloriques. Mais tout d'abord, il y a un problème sémantique qui réside dans les termes employés.

Celui-ci ne doit pas et ne peut pas être purement khmer, mais bien cambodgien, en permettant ainsi à tous de s'identifier dans le pays et non plus sa seule communauté. C'est au travers d'une histoire riche de deux millénaires que cet exemple doit être trouvé. L'accueil des Chams chassés par la cours de Hué au XI^eSiècle, l'arrivée des soldats déserteurs malais des armées siamoises sont autant d'exemples permettant de rejeter la ségrégation faite à l'encontre des Chinois et des Vietnamiens. De plus, ceux-ci disposent des capitaux nécessaires à la reconstruction et il convient donc de les intégrer dans la société. En effet, les Cambodgiens ont été " décultrés " pendant 20 ans et ils n'ont plus que leur force de travail à vendre. La diaspora cambodgienne est maintenant bien installée dans les pays hôtes qu'elle ne veut pas quitter aujourd'hui.

C'est en s'appuyant sur la richesse de son passé que le Cambodge doit pouvoir se forger pour mieux faire face aux problèmes de reconstruction. Cette richesse passe par le choix à faire entre un Etat-nation ou un Etat-national et tout le débat actuel de l'Etat cambodgien réside dans ce dilemme. Les " résidents étrangers " doivent bien être considérés comme des Cambodgiens et non comme des minorités, car de par l'ancienneté de leur présence et par leur poids économique, ils sont indispensables à la construction nationale. Au-delà des simples considérations économiques, c'est toute l'acceptation de cette présence qui se pose. Confrontée au douloureux problème du procès des chefs Khmers Rouges, la population doit accepter la participation de ces minorités à ce procès car elles aussi ont souffert de cette période.

CONCLUSION

Il ressort de ce qui précède que le Cambodge est confronté simultanément à deux problèmes : l'un interne qui concerne ses relations avec les différentes minorités et l'autre externe qui concerne ses relations avec les pays voisins. Confronté aujourd'hui encore au spectre des Khmers Rouges, le Cambodge est un pays ancien à l'Histoire riche. C'est dans ce passé que le pays doit puiser les forces nécessaires pour mener sa reconstruction.

En acceptant son passé sans le récuser, l'intégration des minorités permettra de fonder un Etat-Nation. Celui-ci pourra alors se consacrer à sa reconstruction économique, qui ne pourra toutefois pas se passer de l'aide économique de la diaspora. Mais c'est dans sa diversité et dans l'acceptation des populations allogènes que réside l'essentiel des réformes nécessaires. Même si cela rompt avec l'héritage ou les coutumes jusqu'alors en vigueur, il est impensable de ne pas tenir compte de la légitime aspiration des minorités à être reconnue dans leurs identités propres.

Concernant ses relations avec les pays voisins, la résolution des différents frontaliers dans la région du Bec de Canard ou encore ceux concernant la délimitation des eaux du Golfe du Siam sont les pré requis indispensables à la garantie d'une stabilité régionale. L'acceptation du Cambodge dans le forum des institutions supranationales régionales ne constitue qu'un premier pas et, sur la scène internationale, c'est la reconnaissance de ses frontières et la fin de ses différents avec ses voisins qui assoiront la légitimité d'un gouvernement qui découvre la démocratie.

ANNEXES

ANNEXE 1 : les exactions commises par les Khmers Rouges (1992-1994)

ANNEXE 2 : les principaux acteurs

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE 1

Exactions commises par les Khmers Rouges – 1992/1994

Exactions commises à l'encontre de la minorité vietnamienne par les Khmers Rouges lors du mandat des Nations Unies – 1992 / 1994

Dates	Localisation	Victime	Remarques
29.7.92	Village Tuk Mea	8 Viets tués	
26.7.92	Village Chamkaleu	11 Viets tués	
3.10.92	Village Chhnok Trou	8 Viets tués	
27.12.92	Village Phnum Tache	13 Viets tués et 13 blessés	
10.3.93	Village Chnong Knewa	35 Viets tués	Village flottant
25.3.93	Kampong Chhnang	8 Viets tués	
29.3.93	Phnom Penh	2 Viets tués et 23 blessés	
31.3.93	Tonlé Sap	1 Viet tué	
17.4.93	Chroy Takeo	6 Viets tués	
9.4.94	Piem So	13 Viets tués et 25 blessés	

Source : rapport d'Amnistie International – ASA23/WU 01/94 de septembre 1994

- 24.11.2000 : attaque à Phnom Penh contre deux postes de police. Auteurs inconnus. 7 morts et 12 blessés.
[source : Jane's Intelligence Review – Janvier 2001]

ANNEXE 2

LES PRINCIPAUX ACTEURS

POL POT (1928-1998)

De son vrai nom Saloth Sar, pendant des études médiocres à l'Ecole de Radio-Electricité de Paris au début des années 50, il se lie avec d'autres étudiants cambodgiens (Khieu Samphan, Jeng Saru) qui plus tard seront les artisans du génocide khmer rouge. Passant dans la clandestinité en mai 1963, c'est à partir du putsch de Lon Nol qu'il monte en puissance le mouvement khmer rouge. Le 17 avril 1975, il s'empare de la capitale, met fin à cinq ans de guerre et entame l'application de son programme de purification : abolition de la propriété privée, de la monnaie, de la cellule familiale ; vaste programme de travaux réalisé par une main-d'œuvre forcée, endoctrinement, ... Le pays s'isole du monde pendant 4 ans avant l'intervention vietnamienne de 1979. Ensuite, réfugié dans l'ouest du pays et en Thaïlande, il bénéficie toujours du soutien chinois. Entrant dans l'unification de la résistance face aux Vietnamiens, il refuse de s'associer au processus de paix des Nations Unies. Malade, âgé, il voit son mouvement se dissoudre et meurt en 1998 entouré d'une poignée de fidèles.

SIHANOUK (né en 1922)

Arrière petit-fils du roi Norodom Ier, il obtient l'indépendance du Cambodge le 11.9.1953 et applique son programme de socialisme bouddhiste à la cambodgienne après avoir abdiqué en faveur de son père. Débonnaire et proche de son peuple qui le surnomme " Monseigneur Papa ", il cherche de 1960 à 1970 à éviter au Cambodge de basculer dans la guerre en restant neutre. Chassé du pouvoir en 1970 par le Maréchal Lon Nol, il passe dans l'opposition et se rapproche des Khmers Rouges et de leurs alliés chinois. En 1975, les Khmers Rouges l'appellent à Phnom Penh, le font prisonnier et massacrent 14 proches parents. Après la chute de Pol Pot et l'invasion vietnamienne, il continue de lutter pour l'indépendance de son pays. Après quinze ans d'exil en Chine et à Paris, il regagne son pays en 1991 et prépare les élections prévues par l'ONU. En mai 1993, il devient " roi " d'une monarchie constitutionnelle dont la direction est confiée à deux premiers ministres, son fils Ranaridh et le socialiste Hun Sen.

SAMDACH HUN SEN

Ancien Khmer Rouge du courant pro-vietnamien, Hun Sen s'est enfui au Vietnam en 1977 lors des purges internes au mouvement de l'Angkar. Suite à l'intervention vietnamienne en 1979, il devient Premier Ministre du gouvernement mis en place par les Vietnamiens. Au fil des ans, il réussit à

imposer ses vues aux éléments de la “ faction dure ” de son parti, le PPC, pour s'imposer comme principal interlocuteur de Sihanouk lors des négociations de paix. Depuis les élections de 1993 mais surtout celles de 1998 qui stabilisent le gouvernement, il s'engage dans un processus de réunification nationale.

Toutefois, sa personnalité est souvent contestée. Ainsi, ses détracteurs affirment qu'il ne parlait pas khmer à son arrivée dans les fourgons de l'armée vietnamienne !

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES :

- Dictionnaire de Géopolitique – Yves LACOSTE – Flammarion 1995
- Dictionnaire de Géopolitique – Aymeric CHAUPRADE et François THUAL – éditions Ellipses 1998
- Le Cambodge dans la tourmente – Nicolas REGAUD – L’Harmattan 1992
- Histoire du Cambodge – Michel GITEAU – éditions Didier 1957
- Quid 2000 – Dominique et Michèle FREMY – éditions Robert LAFFONT 1999
- Introduction à l’analyse géopolitique – Aymeric CHAUPRADE – éditions Ellipses 1999
- L’identité – Yves PLASSERAUD – éditions Montchrestien Clefs 2000
- Les minorités – Yves PLASSERAUD – éditions Montchrestien Clefs 1998
- Brother Number One – David P. CHANDLER – éditions Silkworm – 1992
- Cambodge (1991-1993) MIPRENUC, APRONUC – Sandrine BARBIER – éditions Montchrestien 1999.
- De l’enfer à la liberté – Claude GILLES – L’Harmattan mai 2000
- Minorities in Cambodia – Minority Rights Group International - 1995

I. PLUBICATIONS :

- Le Courrier de l’UNESCO – décembre 1999
- La Revue d’Etudes – dossiers de synthèse 1998

III. ICONOGRAPHIE :

- Atlas historique – George DUBY – LAROUSSE – 1987
- Encyclopédie Microsoft ENCARTA 1998.